



Dialogue social abîmé : les élus boycottent l'IP de France 3 Bretagne !

Les nouveaux représentants de proximité ont décidé de ne pas siéger à la première instance de la mandature. Ils refusent que les réunions d'instance soient écourtées.

Ce mardi 13 janvier, deux réunions étaient au programme : l'instance constitutive qui devait désigner le secrétaire de l'instance parmi les nouveaux élus. Devait s'en suivre, l'instance de proximité de ce mois de janvier.

Les vœux du directeur régional : « se donner du temps »...

En préambule de ces deux instances, le directeur régional a présenté ses vœux aux élus, expliquant vouloir : « *Se donner du temps pour la discussion, pour l'action, du temps pour la réflexion [...], le temps de l'écoute mutuelle qui nous permet d'avancer [...]* ».

Après ces belles paroles, la douche froide !

Paradoxalement, la direction nous annonce vouloir réduire le temps des réunions de l'instance de proximité Bretagne à un après-midi.

Lors de la précédente mandature (3 ans), les élus et la direction se retrouvaient de 10h à 13H puis de 14h à 17H (régulièrement au-delà).

Pour la mandature qui s'ouvre, la direction souhaite nous imposer une réunion débutant seulement à 14H.

Quand Paris sème la zizanie là où le dialogue social fonctionne bien

La direction avance la nécessité de se conformer aux directives nationales. Paris veut homogénéiser les horaires des IP, nous explique-t-on.

Quitte à sacrifier un dialogue social que beaucoup nous enviaient ? Manifestement oui...

Les élus ont cherché la plus-value, sans que la direction n'avance un seul argument supplémentaire...

Mais toutes les régions n'ont pas les mêmes tailles, configurations et problématiques.

La Bretagne a ses spécificités et entend bien les conserver : une mono-antenne, la plus grande locale de France, des journaux bilingues, et un pool de tournages légers. Tout cela nourrit intensément les instances.

Des ordres du jour très denses

Depuis 3 ans, les ordres du jour des instances de proximité comptent environ 25 points, qui concernent l'activité, les conditions de travail, et la santé des salariés.

Très régulièrement, plusieurs d'entre eux étaient reportés par manque de temps.

Comment la direction envisage -t-elle de répondre sérieusement aux questions des salariés, en consacrant moins de temps à ces instances ?

Faut-il rappeler le contexte social, politique, économique, technique, et médiatique subi par les salariés ?

Faut-il rappeler qu'à France 3 Bretagne (euh... Ici Bretagne ?!) les accidents du travail et les arrêts longue durée sont nombreux.

Faut-il rappeler les bouleversements technologiques qui nous impactent déjà ?

La souffrance et les inquiétudes des salariés sont réelles, concrètes et ne peuvent être évoquées à la va-vite.

Les élus exigent que la direction consacre une journée entière au dialogue social pour que l'IP Bretagne redevienne « un lieu d'échanges apaisés », tel que l'a formulé dans ses vœux notre directeur régional.

Rennes, le 13 janvier 2026